### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON	Conseiller	Х			
Jean-Claude					
BLAIN Bruno	1 <sup>er</sup> Adjoint	Х			
CORNAND	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Х			
Jean-Jacques					
DRAMAIX	Conseiller	Х			
Jean-Guy					
DUMAS	Conseillère	Х			
Chantal					
LUCIANO Luc	Conseiller	Χ			
MARCHAL	Conseillère	Χ			
Laurence					
MILLET	Conseiller	Χ			
Jérôme					
MORIN	3ème	Χ			
Catherine	Adjointe				
NOUVEL	Conseiller	Χ			
Alain					
THIRIOT	Maire	Х			
Christian					

# Ordre du jour :

- > Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 08.07.2024.
- ➤ Décision à prendre sur l'application du régime forestier géré par l'ONF sur des parcelles boisées appartenant à la commune (présence de Michel NORBERT, Technicien Forestier Territorial).
- > Délibération pour aide exceptionnelle.
- ➤ Délibération à prendre pour régularisation dossier SDED, dissimulation réseau téléphonique.
- > Délibération à prendre sur création du poste de rédacteur.
- Questions diverses.

1

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte.

Il précise au Conseil que l'absence à l'ordre du jour d'un point sur le projet d'aménagement communal, n'est pas un oubli. A ce jour nous ne connaissons pas la réponse de l'Administration à propos de la DETR. Ce sujet sera vraisemblablement présenté au Conseil municipal du 23 octobre.

Chantal DUMAS est désignée Secrétaire de séance.

## Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 08.07.2024 Adopté à l'unanimité

Décision à prendre sur l'application du régime forestier géré par l'ONF sur des parcelles boisées appartenant à la commune (présence de Michel NORBERT, Technicien Forestier Territorial).

Monsieur le Maire rappelle que ce point avait fait l'objet d'une présentation lors du Conseil municipal du 8 juillet dernier. Mr NORBERT présente les avantages pour la commune d'accroître son patrimoine forestier (maintien de la santé des forêts, de leur bon état sanitaire, respect de la biodiversité dans les écosystèmes forestiers, entretien réalisé par l'Office National, possibilité d'obtentions d'aides publiques en cas de travaux...). Les parcelles ajoutées se situent sur le secteur « Partivour » et représentent une superficie d'un peu plus de 21 hectares).

#### Adopté à l'unanimité

Délibération pour aide exceptionnelle.

Monsieur le Maire rappelle que la demande avait été évoquée au Conseil municipal du 8 juillet dernier. Il convient de la valider, ce jour, par délibération :

 un versement de 50 € en soutien à la participation d'un enfant à un camp d'été (Aide versée directement à l'organisme « Éclaireuses, Éclaireurs de France »).

### Adopté à l'unanimité

Délibération à prendre pour régularisation dossier SDED, dissimulation réseau téléphonique.

Monsieur le Maire indique que les travaux réalisés se situent au niveau du pont à l'entrée du village. Le montant de la participation communale est de 1 137,36 € au lieu de 876,99 €.

## Adopté à l'unanimité

Délibération à prendre sur création du poste de rédacteur.

M le Maire précise que désormais, une promotion interne dérogatoire est ouverte aux agents exerçant les fonctions de secrétaires généraux de mairie dans les communes de moins de 2000 habitants, ce qui est le cas pour notre secrétaire. Pour lui permettre d'être nommée sur le cadre d'emploi des « Rédacteurs », il y a lieu de créer ce poste.

Le Conseil municipal décide cette création de poste à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à raison de 14 heures par semaine.

#### Adopté à l'unanimité

#### Questions diverses.

- Pose d'une colonne à cartons à côté du local des poubelles pont « Saint-Font » (entrée Beauvoisin), dont acte. Sommes toujours en attente d'un container à verres. M le Maire a relancé la Communauté de communes à maintes reprises.
- Chemin « FARAUD », abimé en raison des intempéries actuels.
- ♣ Chemin de la Bâtie aux Brunots : travaux de voirie intercommunale en cours.
- Les communes de Bénivay et Propiac proposent à notre commune de s'associer à leur démarche d'achat d'enrobé.
- Chemin « Champ Jullian » : prévoir une intervention sur un secteur « crevassé » à cause des fortes précipitations pluvieuses.